

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens ce 9<sup>e</sup> jour du mois de mars 2015, à 19 heures sous la présidence de son Honneur le maire, monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson  
MM Rémi Whittom  
Christian Grenier  
Alain Delarosbil  
Frédéric Delarosbil  
Hébert Huard

Sont également présents monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier ainsi que madame Marie-Andrée Henry, assistante greffière.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

**2- CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

**2015-03-43      3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des 9 et 19 février 2015
5. Dépôt de document ou de correspondance
6. Adjudication d'appel d'offres public (Institutions bancaires)
7. Concordance des billets
8. Autorisation de publication d'appel d'offres pour l'acquisition d'une niveleuse
9. Approbation de révision budgétaire 2015 de l'Office municipal d'habitation – 56 logements
10. Appui pour la reconduite du programme AccèsLogis
11. Achats en commun 2015 avec la MRC de Bonaventure
12. Fête nationale
13. Cotisation à l'Union Régionale des Loisirs et du Sport (URLS)
14. Vente pour taxes
15. Rapport des conseillers
16. Adoption des comptes à payer
17. Suivi du budget
18. Affaires nouvelles
19. Période de questions des citoyens au président du conseil
20. Levée de la séance

Il est proposé par madame Gina Samson que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**2015-03-44 4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 9 ET 19 FÉVRIER 2015**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, fait le suivi des procès-verbaux des 9 et 19 février 2015. La lecture des procès-verbaux est exemptée puisque les conseillers ont reçu une copie il y a au moins 24 heures. Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que ces procès-verbaux soient adoptés tel qu'ils ont été rédigés.

**5- DÉPÔT DE DOCUMENTS OU DE CORRESPONDANCE**

- a) Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, fait la lecture d'une lettre du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles datée du 16 février 2015 que tous les propriétaires d'immeubles devraient avoir reçu concernant la rénovation cadastrale.

**2015-03-45 6- ADJUDICATION D'APPELS D'OFFRES PUBLICS (INSTITUTIONS BANCAIRES)**

Il est proposé par monsieur Christian Grenier, appuyé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité :

**QUE** la ville de Paspébiac accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt du 16 mars 2015 au montant de cent trois mille trois cent dollars (103 300 \$) effectué en vertu du Règlement d'emprunt 2014-402. Ce billet est émis au prix de 98,00 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

<b>9 200 \$</b>	<b>1,75 %</b>	<b>16 mars 2016</b>
<b>9 400 \$</b>	<b>1,85 %</b>	<b>16 mars 2017</b>
<b>9 700 \$</b>	<b>1,95 %</b>	<b>16 mars 2018</b>
<b>9 900 \$</b>	<b>2,05 %</b>	<b>16 mars 2019</b>
<b>65 100 \$</b>	<b>2,25 %</b>	<b>16 mars 2020</b>

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci;

**2015-03-46 7- CONCORDANCE DES BILLETS**

**ATTENDU QUE** conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Paspébiac souhaite emprunter par billet un montant total de cent trois mille trois cent dollars (103 300 \$) :

<b>RÈGLEMENT NUMÉRO</b>	<b>POUR UN MONTANT DE \$</b>
2014-402	103 300 \$

**ATTENDU QU'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par madame Gina Samson, appuyé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billet au montant de cent trois mille dollars (103 300 \$) prévu au Règlement d'emprunt 2014-402 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

**QUE** les billets soient datés du 16 mars 2015;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2016</b>	<b>9 200 \$</b>
<b>2017</b>	<b>9 400 \$</b>
<b>2018</b>	<b>9 700 \$</b>
<b>2019</b>	<b>9 900 \$</b>
<b>2020</b>	<b>10 100 \$ (à payer en 2020)</b>
<b>2020</b>	<b>55 000 \$ (à renouveler)</b>

**QUE** pour réaliser cet emprunt la Ville de Paspébiac émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 16 mars 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt 2014-402, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**2015-03-47 8- AUTORISATION DE PUBLICATION D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de remplacer la niveleuse datant de 1981 actuellement en fonction aux services techniques, mais qui ne répond plus aux exigences;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction des services techniques à la faveur de l'acquisition d'une nouvelle niveleuse;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la direction générale en collaboration avec la direction des services techniques et de la qualité de vie de préparer et de lancer un appel d'offres en vue de l'acquisition d'une niveleuse.

**2015-03-48 9- APPROBATION DE RÉVISION BUDGÉTAIRE 2015 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – 56 LOGEMENTS**

À la suite des révisions budgétaires de la Société d'habitation du Québec en date du 16 mars 2015, il est proposé par monsieur Hébert Huard, appuyé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que la part de la Ville passe de 25 964 \$ à 26 862 \$ pour l'année 2015, soit 10 % du budget.

**2015-03-49 10- APPUI POUR LA RECONDUCTION DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS**

**CONSIDÉRANT QUE** partout au Québec, des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules ont des besoins pressants de logements de qualité et à prix abordable;

**CONSIDÉRANT QUE** le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

**CONSIDÉRANT QUE** le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

**CONSIDÉRANT QUE** le programme AccèsLogis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement;

**CONSIDÉRANT QUE** ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets; plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction du programme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la ville de Paspébiac demande au gouvernement du Québec de maintenir et de financer adéquatement un programme de développement de logements communautaires adaptés aux besoins et aux réalités de l'ensemble du territoire québécois;

Que le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de maintenir le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissements sur cinq (5) ans dans AccèsLogis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de trois mille (3 000) nouveaux logements par année;

Et de mandater le greffier de transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ainsi qu'au président du Conseil du trésor et au ministre des Finances du gouvernement québécois.

*Monsieur Alain Delarosbil, conseiller municipal, se retire des délibérations afin de ne pas être en situation de conflit d'intérêts.*

**2015-03-50 11- ACHAT EN COMMUN 2015 AVEC LA MRC DE BONAVENTURE**

**CONSIDÉRANT QUE** les MRC de Bonaventure, D'Avignon et de la Haute-Gaspésie offrent l'opportunité de faire front commun afin d'obtenir les meilleurs prix possibles concernant l'épandage de chlorure de calcium liquide, l'achat de chlorure de calcium en granules ainsi que l'achat d'enrobé bitumineux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Gina Samson, appuyé par Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que la ville de Paspébiac mandate les services techniques et de qualité de la vie afin de participer à l'achat commun des produits et des services mentionnés ci-dessus pour l'année 2015.

*Monsieur Christian Grenier, conseiller municipal, se retire des délibérations afin de ne pas être en situation de conflit d'intérêts.*

**2015-03-51 12- FÊTE NATIONALE**

**CONSIDÉRANT QUE** les organismes qui se sont portés volontaires dans le passé pour planifier et prendre en charge les festivités de la Fête nationale du Québec se retirent;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit d'un événement important auquel la Ville participe depuis plusieurs années;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Christian Grenier, appuyé par monsieur Rémi Whittom et résolu à l'unanimité de mandater le service de la culture et du loisir afin qu'il puisse déposer une demande d'aide financière auprès des organismes mandataires du Mouvement national des Québécoises et Québécois responsable du Programme d'assistance financière des célébrations locales de la Fête nationale du Québec.

**2015-03-52 13- COTISATION À L'UNION RÉGIONALE DES LOISIRS ET DU SPORT**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac est membre de l'Union Régionale des Loisirs et du Sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac profite des services de l'URLS;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Gina Samson, appuyé par monsieur Hébert Huard et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le service de la trésorerie et des finances à payer la cotisation annuelle au montant de deux cent seize dollars (216,00 \$) et qu'il assure sa représentation par la directrice du service de la culture et des loisirs et par le coordonnateur du service du sport et de la famille.

**2015-03-53 14- VENTE POUR TAXES 2014**

**CONSIDÉRANT** la vente pour taxes non payées qui se tiendra le 9 avril prochain à la MRC de Bonaventure;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que madame Annie Chapados, trésorière et directrice des finances ou en son absence, madame Linda Parisé, agente à la taxation, soit mandatée pour acquérir pour et au nom de la ville de Paspébiac, les immeubles et terrains qui n'auront pas trouvé preneur lors de la vente pour taxes qui se tiendra le 9 avril prochain au bureau de la MRC de Bonaventure.

## 15- RAPPORT DES CONSEILLERS

### **Rapport du conseiller Rémi Whittom**

#### *Club de conditionnement physique et de la santé*

L'ouverture du centre a eu lieu le lundi 9 mars 2015. Les portes ouvertes auront lieu les 14 et 15 mars prochains. Pour les tarifs, ils sont affichés dans la dernière édition du journal *Le Barachois*.

#### *Festival du Crabe 2015*

Le festival prendra une tournure plutôt différente pour mettre surtout l'emphase sur le crabe plutôt que sur les spectacles. Il y aura donc des activités sur le crabe et les autres crustacés avec des pêcheurs ainsi que l'usine de transformation des produits de la mer juste à côté. L'année 2015 est déjà beaucoup avancée pour ce qui est de ce dossier.

#### *Quai*

Monsieur Whittom aura un nouveau dossier en main, le quai de Paspébiac, afin qu'il puisse y avoir un débarcadère pour les voiliers ainsi qu'une descente fonctionnelle. Rien n'est officiel, le dossier n'est qu'au stade de l'observation.

### **Rapport du conseiller Christian Grenier**

#### *Sécurité publique et service incendie*

Aucune sortie n'a été effectuée depuis la dernière séance ordinaire, soit le 9 février dernier.

Aucune évolution concernant les négociations pour l'entente de travail avec les pompiers. Des rencontres seront fixées ce mois-ci pour que le dossier puisse prendre de l'avance.

Le dimanche 22 février dernier, monsieur Grenier a participé à une simulation de mesures d'urgence, soit une simulation d'accident de motoneige, le tout, initiée par Ambulances Radisson. Tous les services d'urgence ont du intervenir dans un secteur fédéré derrière New Carlisle. Un débriefing a ensuite eu lieu avec tous les intervenants à des fins d'amélioration.

#### *Table de travail*

Monsieur Grenier a assisté à toutes les tables de travail au cours du dernier mois ainsi qu'à la table préparatoire de la présente séance ayant eu lieu le 4 mars dernier. Il a également été présent lors de la séance extraordinaire du 19 février 2015. Le conseil a rencontré les dirigeants du Site historique du Banc-de-Pêche afin d'entendre le compte rendu de la dernière année et les prévisions pour les années à venir.

### **Rapport du conseiller Alain Delarosbil**

#### *Camping Paspébiac-sur-Mer*

Les citoyens et citoyennes de Paspébiac ont été mis au courant qu'il y a du travail à faire concernant le camping au niveau environnemental. Une proposition a été adoptée à la dernière séance extraordinaire afin que le service d'urbanisme envoie un plan d'actions au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques. Une zone protectrice végétale doit être aménagée autour du camping municipal, ce qui en fait la première étape majeure dans ce dossier.

Un travail au niveau de la commercialisation est à faire également afin que le camping soit vu par le plus de gens possible.

#### *Centre de plein air Les Monticoles*

Le bâtiment du centre de plein air est rendu à la fin de sa vie utile, un travail est à faire pour déterminer l'avenir de cette bâtisse et de voir quels seront les investissements nécessaires à y apporter. La situation est particulière puisque la Ville n'est pas propriétaire de tous les terrains du Centre de plein air et a la possibilité d'utiliser des parties de terrain appartenant à des propriétaires privés. D'années en années, les terrains ne sont pas tous nécessairement disponibles aux activités des Monticoles, il faut donc s'assurer que l'espace est disponible afin que les activités de ski de fonds et de raquettes puissent y être disponibles pour la population.

### *Table de travail*

Monsieur Delarosbil a assisté aux tables de travail ainsi qu'à la table préparatoire de la présente séance ayant eu lieu le 4 mars dernier. Le conseil a également eu la chance de rencontrer un représentant d'équipements électriques pour faire la lumière sur le dossier du remplacement de l'éclairage public.

### **Rapport du conseiller Frédéric Delarosbil**

#### *Infrastructure*

Un appel d'offres a été lancé concernant le remplacement de l'éclairage public à Del. Se terminant le 19 mars, une décision sera prise par la suite afin de déterminer le contracteur choisi.

L'appel d'offres concernant la signalisation et les panneaux signalétiques devrait être finalisé cette semaine. Il s'agit de mettre en place un panneau en face de la Maison des Citoyens ainsi que les panneaux aux extrémités de la ville. Un avis de la Commission de toponymie a été reçu par la Ville indiquant que les noms de rues sont maintenant officiels et qu'ils doivent être affichés.

Monsieur Delarosbil a présidé la séance préparatoire du 4 mars dernier, en l'absence du maire.

### **Rapport du conseiller Hébert Huard**

#### *Office municipal d'habitation*

Une rencontre a eu lieu la semaine passée concernant, entre autres, l'adoption des comptes à payer. Pour l'instant, aucun logement n'est vacant. Une seule demande est sur la liste d'attente pour les logements des 55 ans et plus. Une estimation pour l'asphalte du stationnement au 180, 5<sup>e</sup> Rue a été reçue.

Le 14 novembre dernier, monsieur Adolf Horth a constaté qu'un extincteur d'incendie a disparu au 128, 4<sup>e</sup> Rue. Des caméras seront donc installées.

#### *Centre de plein air Les Monticoles*

Il s'agit d'un gros dossier et monsieur Huard est fier que monsieur le conseiller Alain Delarosbil le suive dans ce dossier. Une rencontre est prévue avec plus d'effectifs, le maire et le directeur général seront invités.

### **Rapport de la conseillère Gina Samson**

#### *Réunions du conseil*

Madame Samson a assisté, en tant que conseillère, à toutes les séances régulières, extraordinaires, de travail et publiques prévues par le conseil. Elle a également participé à l'élaboration et à la présentation de la Politique de dons et commandites de la ville de Paspébiac.

#### *Maison des Jeunes*

Les plans ont été soumis une première fois, notés et corrigés afin d'être adaptés au personnel de la Maison des Jeunes. Les plans finaux ont été acceptés, il ne reste qu'à aller en appel d'offres avec le document qu'aura préparé le directeur général de la ville, et ce, dans la prochaine semaine.

#### *Dossier Site historique du Banc-de-Pêche*

Le mardi 3 mars dernier, une première rencontre avec le CA a eu lieu depuis que le nouveau directeur du Site historique ait été nommé, monsieur Thomas Martens. La présentation de la saison qui s'en vient et un premier bilan de la saison passée ont été présentés. La réunion annuelle du CA aura lieu le 25 mars prochain au Centre culturel de Paspébiac.

#### *Dossier relations de travail*

Une rencontre du comité des relations de travail est prévue pour le lundi 16 mars prochain à laquelle madame Samson sera présente.

*Club de conditionnement physique et de la santé*

À partir du 10 mars jusqu'au 9 avril, la ville de Paspébiac fait partie du programme Défi 5/30, 5 portions de fruits et légumes et 30 minutes d'exercice par jour. Sur le site Internet de la Ville, une foule d'activités gratuites pour faire bouger la famille tout le long du mois de mars sera affichée incluant les portes ouvertes du Centre d'entraînement, du hockey-balle, initiation au yoga, soccer familial, ballon-chasseur familial, etc.

Madame Samson invite les citoyens à la contacter s'ils ont des questions en rapport avec ses dossiers.

**2015-03-54 16- ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de février 2015 au montant de cent quatre-vingts mille trois cent dix-huit dollars et soixante-quinze cents (180 318,75 \$) soient approuvés pour paiement.

**2015-03-55 17- SUIVI DU BUDGET**

Il est proposé par madame Gina Samson et résolu à l'unanimité que le rapport « État des activités financières » en date du 28 février 2015 soit adopté.

**18- AFFAIRES NOUVELLES**

**19- PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL**

La période de questions se déroule de 19 h 50 à 20 h 05.

**2015-03-56 20- LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil que la séance soit levée. Il est 20 h 05.